

CHAMBRES D'AGRICULTURE ÉLECTIONS 2013

FO

la force syndicale

ÉLECTIONS 2013 CHAMBRES D'AGRICULTURE

DU 15 AU 31 JANVIER 2013

JE VOTE FO !

Pourquoi voter FO ?



Vous êtes 3 millions d'électeurs appelés à élire vos représentants aux chambres d'agriculture départementales et interdépartementales. L'enjeu de ces élections est donc important. Pour nous, il n'existe pas de petites élections !

Celles-ci ont pour l'agriculture une importance primordiale puisqu'elles constitueront le critère essentiel en matière de représentativité des organisations syndicales.

Pour FO, les ressortissants salariés du régime agricole concernés par cette élection, ont la même place que ceux des autres secteurs d'activités, du commerce, de l'industrie et de la fonction publique !

C'est pourquoi, afin d'assurer votre avenir en agriculture, défendre vos droits et votre place pour exister en toute liberté, je vous invite, dès le 15 et jusqu'au 31 janvier 2013, à voter pour les candidats libres et indépendants qui sont présentés sur les listes Force Ouvrière.

D'avance je vous en remercie !

Jean-Claude Mailly, Secrétaire général de FO

VOTER FO, C'EST VOTER POUR UN SYNDICAT INDÉPENDANT DES PARTIS POLITIQUES, DÉTERMINÉ À DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES SALARIÉS ET À AMÉLIORER LEURS DROITS. DU 15 AU 31 JANVIER 2013, VOTEZ POUR VOUS, VOTEZ FO !

Mieux vivre en Agriculture

FO

Les chambres d'agriculture

Principales missions

La chambre d'agriculture est l'interlocuteur privilégié de l'agriculture et du monde rural auprès des pouvoirs publics, des élus, des collectivités territoriales et des autres secteurs socio-économiques.

Elle intervient pour toutes les questions intéressant les exploitations, l'activité agricole et le devenir du monde rural

Rôle des élus

Les élus salariés font prendre en compte les intérêts des salariés du monde agricole et défendent leurs droits et leur place au sein des chambres d'agriculture.

Comment voter ?

Par correspondance après réception par courrier de votre matériel de vote et ce jusqu'au 31 janvier 2013.

Le bilan FO de 2007 à 2013

Qu'avons-nous fait pendant 6 ans ?

> Amélioré les conditions de travail et de rémunération des salariés par :

- La négociation des avenants à vos conventions collectives ;
- L'adoption de nouvelles grilles de salaires et de classifications ;
- La mise en place de régimes de prévoyance et de complémentaire santé ;
- La défense des retraites (âge de départ, annuités requises et montant) ;
- La dénonciation de la pénibilité au travail et des risques pour la santé des salariés.

> Présenté trois revendications principales concernant la nouvelle PAC :

- Revendiquer à Bruxelles, que les paiements de la PAC prennent en compte les emplois en lieu et place des seules tailles des exploitations ;
- Adopter des mesures pour la formation professionnelle, la qualification et la reconversion des travailleurs ;
- Adopter des mesures visant la santé des travailleurs et leur sécurité sur les lieux de travail.

> Dénoncé l'utilisation malveillante des pesticides.

FO et ses élu(e)s militent en faveur d'une agriculture riche de ceux qui y travaillent. Elle a besoin de vous, femmes et hommes salariés du monde agricole et rural.

FO et ses élu(e)s à la chambre d'agriculture défendrons tous les emplois, à tous les niveaux, quel que soit le métier exercé, dans les champs, les ateliers et les bureaux.

FO et ses élu(e)s lutteront, comme ils le font dans tous leurs mandats, pour :

- > Le maintien, le développement et la qualité des emplois salariés ;
- > La parité homme-femme ;
- > L'amélioration des conditions de travail ;
- > La promotion des salariés par la formation ;
- > Faire reconnaître la contribution des salariés dans le développement agricole ;
- > Prévenir et réparer la pénibilité qui est une priorité FORCE OUVRIÈRE ;
- > L'amélioration du pouvoir d'achat des salariés ;
- > Une couverture sociale efficace ;
- > Des retraites identiques pour tous.

FO et ses élu(es) agiront toujours pour dénoncer le recours au travail illégal ou délocalisé, sous-payé et sans protection sociale.

**VOTEZ POUR FO, C'EST VOTER POUR
UN SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT**